

BRAINE-LE-COMTE

Fosse Albecq : le terrain du CPAS sera vendu

Le CPAS de Braine-le-Comte a décidé de mettre en vente publique son terrain dans la Fosse Albecq, pour la somme minimale de 210.000 €. Tout est entre les mains du notaire. Le collectif Jardin d'Albecq pourra-t-il concurrencer Sotraba sur ce plan-là ?

Il y avait un encore un suspense, certes tenu, mais il a volé en éclat lundi soir : les conseillers du CPAS de Braine-le-Comte ont confirmé vouloir procéder à la vente de la parcelle dont elle est propriétaire dans la Fosse Albecq, à côté de celle appartenant déjà à Sotraba. Mais cette transaction passera par un processus classique de vente publique, c'est l'objet principal de la décision prise lundi soir. Ainsi que le prix de vente minimal : 210.000 €, la valeur estimée de ce terrain par le notaire chargé de la vente publique, le Notaire Sneyers à Enghien.

Plus rien n'empêche donc le promoteur immobilier Sotraba de l'acquérir pour envisager son projet de lotissement. Mais aussi n'importe quelle partie souhaitant faire offre pour ce terrain... enclavé.

PLUS DE TRANSPARENCE

« Il ne s'agissait pas de décider si l'on voulait vendre ou non... Cette décision avait déjà été prise en 2001, confirmée en 2011 et encore avril 2021, et ce à l'unanimité des conseillers présents », rappelle la présidente du CPAS, Bénédicte Thibaut. « L'idée ici, au travers d'une vente publique, est de rendre le processus plus transparent et de ne pas nous accuser encore une fois de privilégier Sotraba. N'importe qui peut faire offre et surenchérir en s'adressant au notaire. Tout sera entre ses mains. »

On peut se poser la question de la nécessité de vendre ce terrain, alors que la polémique autour du (futur) projet immobilier de Sotraba ne tarit pas. Le collectif Jardin d'Albecq refuse encore et toujours toute idée de constructions sur les deux parcelles de terrains se jouxtant.

210.000 €

« La réalité est simple : le CPAS ne crache pas sur ces 210.000 €, et même peut-être davantage, qui



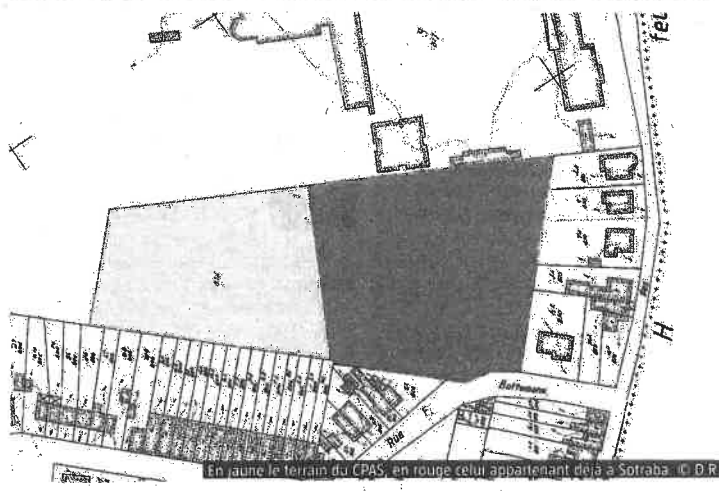
Vue aérienne de la « Fosse Albecq » © D.R.

serviront nos objectifs sociaux, par exemple dans l'immobilier social, à investir dans une crèche, ou une structure pour les aînés. La vente du terrain est clairement dans l'intérêt du CPAS, pas sa conservation. »

Pour la présidente du CPAS, le collectif Jardin d'Albecq est bien davantage dans une philosophie « nimby » ou stop béton, que dans l'idée de réaliser vraiment un potager collectif ou verger communautaire sur ce terrain en particulier. « Nous leur avons proposé un autre terrain dans la cité Rey, pour leur potager collectif. Ils n'ont rien voulu entendre. Clairement, leur objectif est d'empêcher tout projet immobilier dans la Fosse Albecq. Ils refusent toute discussion. Mais pour le CPAS, il est temps d'avancer. »

Maintenant, personne n'empêche le collectif Jardin d'Albecq, de faire une offre dans le cadre de cette vente publique. « D'ailleurs le Jardin d'Albecq nous avait demandés il y a quelque temps s'il était envisageable pour elle de racheter le terrain. Par exemple via une opération de crowdfunding. La réponse était et reste oui. Mais on n'a jamais reçu d'offre de leur part. Si elle en fait une, ce sera donc via la vente publique. »

Les conseillers du CPAS ont voté en faveur de ce processus de vente publique à l'unanimité, moins l'abstention d'un des deux



En jaune le terrain du CPAS, en rouge celui appartenant déjà à Sotraba © D.R.

conseillers du groupe Ensemble. Les deux conseillers Ecolo ont voté en faveur de la vente publique. En contradiction apparente avec leur opposition contre le projet de vente et leur soutien au collectif Jardin d'Albecq ?

UN ÉCHEC POUR ECOLO

« Effectivement cette contradiction n'est qu'apparente. La majorité MR-PS était décidée à passer en force pour en finir avec ce dossier », explique André Drouart, coprésident d'Ecolo Braine-le-Comte. « Politiquement, nous sommes clairement contre cette vente, qui sera très probablement remportée par Sotraba, qui a évidemment les moyens de surenchérir si besoin. »

À part le Collectif, qui voudrait d'un terrain enclavé, à côté d'un autre, déjà possédé par Sotraba, avec un accès à la voirie ?

« Cette décision va à l'encontre des ateliers de participation citoyenne, mais aussi le fait que ce terrain risque bientôt officiellement d'être en zone inondable », continue André Drouart.

« On l'a vu avec les intempéries de juillet. Maintenant, la majorité n'a pas voulu reculer. À partir de là, effectivement seule une vente publique permettra un maximum de transparence. C'est un point technique, mais important. Cela dit, oui, ce dossier est un échec pour nous. »

Cedric Lobelle